

Champ d'étude Carte scolaire 2019

Les informations seront confirmées ou non le 5 février au CTSD

Nous ne connaissons pas à ce jour le nombre de postes à rendre au ministère

42 Fermetures potentielles

Écoles maternelles

St Claude Mouton
St Claude Christin
St Lupicin
Clairvaux les lacs
Lons Dolto

Écoles à 1 et 2 classes

Fermeture de l'école de Pratz

Transfert des élèves à Lavans avec 1 des 2 postes.

Fermeture de l'école de Lect

avec transfert des élèves à Moirans et Arinthod (suppression 2 postes)

Fermeture administrative de Ser-

mange les élèves restent dans l'école en attendant que le pôle de Gendrey soit terminé.

Écoles à 3 classes

RPI Martigna -Montclusel -Villard d'Héria
Sirod
Cramans
Aromas

Écoles 4 classes

RPI Passenans-St Lothain
RPI Baverans-Brevans
Montrond

RPI Villette les Dole-Goux
RPI Desnes-Lombard-Relans
RPI Annoire-Longwy
RPI Charchilla-Meussia

Écoles à 5 classes et plus

Pont de Poitte
RPI Chassal-Molinges
Perrigny
Morez sur le Puits
Dole le Poiset
Dole Pointelin
Sampans
Tavaux J. Curie
RPI Gatey-Pleure
Champagnole Ferry
St Aubin
Longchaumois
RPI Archelange-Chevigny-Gredisans-Menotey
Chaussin élem
Dammartin
St Laurent en Gd Vx
Courlans
Colonne
Arbois
Sellières
St Claude Truchet
Fraisans

7 Ouvertures potentielles hors dédoublement CP/CE1

St Aubin Maternelle
St Lupicin élem
Voiteur prim
Foucherans élem
Etrepigny (confirmation 3 ème cl)
Lavans les St Claude (transfert d'un poste de Pratz)
Cousance (confirmation 9 ème)

5 Ouvertures pour dédoublement CP-CE1 en Education prioritaire

Dole Sand + 3 classes
Dole Sorbiers : + 1 classe
St Claude Avignonnets : pas d'ouverture
St Claude Faubourg : + 1 classe

Décharges de direction

(les informations sont conditionnelles
puisque'il est question du champ d'étude
seulement)

Les directions d'écoles élémentaires REP

Dole Sand : décharge complète envisagée

Suppression de la décharge de direction

St Claude Christin
St Lupicin mat
St Claude Mouton
Montrond
Dammartin -0.25
Tavaux J. Curie : -0.25

Création ou augmentation de la décharge

St Aubin Mat : + 0.25

Non confirmation des ouvertures faites à titre provisoire à la rentrée 2018

Petit Noir (supp de la 8 ème cl)
Mont Sous Vaudrey (supp de la 7 ème classe)
Fort du Plasne (supp de la 5 ème)
St Germain en Montagne (supp de la 5 ème)

Champ d'étude carte scolaire 2019

Prochain RDV : CTSD du 5 février

Autres postes:

Plus de maîtres que de classes: l'IA indique que ce n'est plus la priorité du ministre. Il attend donc la dotation départementale pour se positionner. Il annonce qu'il fera son maximum pour les conserver.

Accueil moins de 3 ans: les dossiers seront étudiés le 21 janvier. Les ajustements se feront ensuite.

Restructuration des schémas scolaires

Fermeture de l'école de Pratz et transfert des élèves à Lavans les St Claude

Fermeture de l'école de Lect et transfert des élèves Arinthod et Moirans

Fermeture administrative de l'école de Sermange mais maintien de la classe en attente de la fin des travaux à Gendrey.

Fusions en réflexion à ce jour: Dole Bedugue mat et elem

Dolto mat/ Brassens elem Lons le Saunier

Rosset centre St Claude mat et elem,

Moirans mat et elem.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'infos .

Les élus au CTSD de la FSU

Frédérique Blanc, Yannick Blanchard, Mallorie Cousson,
Séverine Duparet, Annick Fromont, Nathalie Pszola

ASH et Rased

+0.5 Itep pour Clex et Pré St Sauveur

+0.5 CDO couplé à + 0.5 Enseignant référent

-+0,5 Maison d'arrêt couplé avec 0.5 TR

Transformation du poste Matériel adapté et parcours adapté jeune sourd en 75 % matériel adapté + 0.25 ERUN ASH

1 création Ulis Ecole dans le Haut Jura ou Dole.

1 création (Bonlieu Hauts Mesnils) pour accompagner l'externalisation

Titulaires remplaçants

Aucune création ni retrait de poste

En début de séance la FSU a rappelé son mandat de classes à 20 en REP et en maternelle et 25 maximum en primaire.

Aujourd'hui le seuil est de 27.5/classe.

La FSU a demandé à minima un abaissement des seuils à 26.5 pour ouverture et fermeture dans les écoles élémentaires et primaires à 3 classes et + plutôt que les 27.5 en place. L'UNSA a refusé de rendre cette démarche unitaire.

Selon nous la baisse démographique permet de changer les seuils et ainsi donner un peu d'air aux écoles (conditions de travail dégradées, manque de rased, éloignement des structures d'aides, élèves perturbateurs, injonctions ministérielles de toujours plus d'inclusion sans les moyens supplémentaires) d'autant plus qu'elle bénéficie toujours aux autres départements de l'académie en faisant du Jura leur grenier à postes.

Nous rappelons pourtant que le Jura est sacrifié sur l'autel de la pseudo équité académique depuis de longues années : pas de REP +, choix de créer des postes spécialisés en nombre depuis plusieurs années, ruralité qui fait monter notre P/E (nombre d'enseignant pour 100 élèves et nous place donc systématiquement au dessus de la moyenne...)

Ajoutons que les seuils à 27.5 (les plus hauts de toute l'académie) datent de 2012 année où le département a dû, sous Sarkozy, rendre 60.5 postes. Nous considérons que la baisse à 26,5 est déjà justifiée et est un premier palier eu égard aux possibilités de l'IA. Si ensuite le recteur considère qu'il n'a pas assez de postes pour fournir les autres départements, qu'il les demande donc au ministre !

